



JUNIORS D

Modalités

2008

2009

ARBITRES & CLUBS



COMPOSITION SERVICE ARBITRES JUNIORS D7 & D9

Saison 2008-2009

DUBRIT Daniel

ST-Georges 28 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. + Fax : 024/426 10 30

E-mail : dubrit.daniel@football.ch

Gestion et coordination générale du Service des arbitres Jun D.
Gestion de la convocation automatique, absences et congés.
Instruction, soutien et conseils aux arbitres.

PEMANENCES du mardi et vendredi soir 079/776 58 94

GENOUD Gabriel

Rte de la Gare 1426 Concise

Tél : 024/434 14 74

E-mail : gabriel.genoud@bluewin.ch

Conseillers, inspections.

Matériel, intendance.

Soutien et conseils aux arbitres.

BORLOZ Philippe

Le Méleret 1863 Le Sépey

E-mail : philippe.borloz@edipresse.ch

Tél: 079/688 42 41

Instruction, gestion des cours débutants et des cours régionaux d'arbitres juniors D.



JUNIORS D 7 & D 9

MODALITES POUR LES CLUBS

Marquage du terrain et ancrage des buts : **OBLIGATOIRE**
En cas d'accident, le club est responsable du tort causé.

- Remettre à l'arbitre **30 minutes avant le début du match** :

Les passeports, le ballon du match, les 2 drapeaux de juge de touche et le maillot du gardien et un maillot de joueur.

- Les clubs sont responsables du comportement de leurs coachs et des spectateurs autour du terrain.

Dans les cas suivants prendre contact avec le secrétariat de l' ACVF
Tel: 021/641 04 30

- **Coup d'envoi du samedi : 10 h 45 au plus tard** (exceptés les matches pour lesquels les clubs ne peuvent pas disposer librement du terrain . Exemple : terrains de la Ville de Lausanne).
En semaine (lundi à vendredi), voir avec le secrétariat.
- **Changements de date de match** : Il faut effectuer la demande **par écrit 3 semaines à l'avance au secrétariat de l'ACVF (formulaire officiel)**.
- **Changer le lieu et l'heure du match ou inverser le lieu du match ne sont pas autorisés.**
Motif : les arbitres sont désignés par rapport au lieu de leur domicile.
Tout changement sans avertir l'ACVF est amendable.
- **Aucun match ne pourra être renvoyé sans excuse valable.**
- **Match renvoyé** : Informer **OBLIGATOIREMENT** l'arbitre et la permanence D7 / D9.

Permanence juniors D 7/ D 9 :

Mardi soir de 19h00 à 19h30 et vendredi soir de 19h00 à 20h00

Téléphone 079/776 58 94

- **En cas de problèmes prenez contact rapidement avec le responsable junior D**

Dubrit Daniel TEL : 024/426 10 30 ou mobile 079/776 58 94

De nouveaux arbitres sont les bienvenus, **alors parlez-en à vos juniors !**

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.



D 7 & D 9

MODALITES POUR ARBITRES JUNIORS

- Equipement de l'arbitre: Maillot d'arbitre officiel avec l'insigne du sponsor : **Services Industriels de la ville de Lausanne**).
- **Pendant la durée du match, arbitres et joueurs ne portent ni bijoux ni piercings.**

- Indemnité de match : Juniors D7 : **40.- Frs**
Juniors D9 : **50.- Frs** **Déplacement compris**
- Vous devez arriver au terrain **45 minutes avant le début du match.**
- **En cas de mauvais temps** : téléphoner au responsable du Club avant de partir et s'informer si le match à lieu.
- Si vous ne pouvez pas arbitrer, pour vous faire remplacer :

Téléphonez à la permanence en respectant les horaires :

MARDI DE 19H00 A 19H30 et VENDREDI DE 19H00 A 20H00

AU N°TEL. MOBILE 079/ 776 58 94

NOUVEAU

- **Les arbitres de réserve seront convoqués par mail.**
- **Tout arbitre n'étant pas convoqué pour un match doit se considérer comme étant de réserve.**
- **Tout arbitre de réserve doit être atteignable aux heures de permanence.**
- **Vos demandes de congé peuvent se faire par mail, par fax, par poste.**
- **Congés et vacances prévisibles: faites une demande écrite 3 semaines à l'avance à :**
Daniel Dubrit, St Georges 28, 1400 Yverdon
Tel et fax : 024/426 10 30 ou 079/ 776 58 94
Email : dubrit.daniel@football.ch
- Téléphoner le résultat du match sitôt terminé à:

SWISS FOOTBALL PHONE au 0848 84 84 02

En cas de renvoi de match : annoncer (au même numéro) le renvoi et le motif dès que vous l'apprenez !



COMPTE A REBOURS POUR ARBITRES JUNIORS D/7 & D/9

JOUR J - 9 Vous recevez une convocation de la part de l'ACVF

Contrôler à la réception de cette convocation:

1 Le nombre de matches.

2 Lieu du match

3 Date et heure du match.

Vous pouvez consulter vos engagements sur : www.football.ch/acvf rubrique Arbitres - recherche d'arbitres

JOUR J - 4 + J-1 APPELER LA PERMANENCE EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'ARBITRER.

JOUR J - 1 Préparer le sac :

1.- Habits (Cuisseuses, chaussettes officielles, **maillot officiel d'arbitre avec l'insigne**

« arbitre mini » fixé sur la poche gauche), souliers de foot ou baskets.

2.- Une montre chrono, un sifflet, de quoi écrire, la convocation ACVF, la facture.

JOUR J Partir assez tôt pour être sur le lieu du match **Minimum 45 minutes** avant le coup d'envoi. Si le Club recevant n'a pas appelé : En cas de mauvais temps, s'assurer si le match a lieu en téléphonant au responsable de l'équipe, avant de quitter son domicile.

HEURE H - 45 min. Arrivée sur le terrain. Contrôler le terrain (marquage, filets, poteaux de corners ou cônes,

buts absolument ancrés). Si tout n'est pas en ordre, avertir les responsables du club.

HEURE H - 30 min. Réception des passeports, des cartes officielles des joueurs, des maillots des gardiens et des joueurs afin de contrôler la couleur.

HEURE H - 20 min. Se changer, encaisser la facture, contrôler les passeports avec les cartes officielles des joueurs.

Faire un échauffement.

HEURE H - 10 min. Contrôler visuellement les joueurs, bijoux et piercings, contrôler les protège - tibias

Demander les drapeaux de juge de touche et le ballon du match à l'équipe recevante (si celle-ci n'est pas dans le vestiaire).

HEURE H - 5 min. Prendre de quoi écrire, une montre chrono, une pièce de monnaie ou autre pour le tirage au sort, un ou deux sifflets, donner un drapeau à chaque juge de touche respectifs, appeler les joueurs. **ATTENTION : NE PAS OUBLIER LE BALLON.**

HEURE H - 2 min. Entrée sur le terrain, shake-hands, tirage au sort, mise en place des participants, y.c. les juges de touche, remplaçants dans la zone technique.

HEURE H **COUP D' ENVOI**

Durée de la partie **2 x 35 minutes** Pause mi- temps **10 minutes**.

HEURE H + 80 min. Remplir le rapport et l'envoyer avec les cartes officielles des joueurs au moyen de l'enveloppe blanche adressée à l'ACVF, courrier A (affranchie à 1.- Fr.).

Téléphoner le résultat à SWISS FOOTBALL PHONE 0848 84 84 02

A NE PAS OUBLIER

Annonce des résultats
Annonce des renvois
Annonce des non-lieux

Exclusivement par l'arbitre engagé
dans un délai de:

60 minutes après la fin du match
par téléphone à

SWISS FOOTBALL PHONE
Tél. 0848 84 84 02

Le jour du match :

- envoi des rapports à L'ACVF

À l'aide de l'enveloppe officielle blanche et
affranchie à 1.- Fr. A (prioritaire)